Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 9270439
Centre d'intérêt: 93

Dupuis, Philippe.

Modèles de formation pratique dans les secteurs universitaires professionnels / Philippe Dupuis ; [pour la] Commission d'étude sur les universités, [Comité de formation et perfectionnement des enseignants]. -- [Montréal] : La Commission, 1978.
89 f. ; 28 cm.

"Rapport soumis à Madame Louise Marcil-Lacoste, présidente du Comité de formation et perfectionnement des enseignants". Bibliographie: f. [77].

Cote Dewey: 378.178'09714/D944m Cote LC: LB/1047

Descripteur(s): *Enseignement professionnel *Formation professionnelle *Formation pratique *Stage *Formation des enseignants *Corporation professionnelle *Universitaire (Niveau)

Etude portant sur les modèles de formation professionnelle des universités québécoises, dans leur aspect pratique. Elle vise à les regrouper et à les classifier pour en établir l'éventail afin d'inspirer les programmes de formation des maîtres. L'étude porte aussi sur le rôle des groupes externes à l'université, spécialement les corporations professionnelles, dans la formation des professionnels. Tous les secteurs ont été retenus, sauf la formation des enseignants; par ailleurs, tous les aspects d'un programme présentant un aspect professionnel ont été examinés: stages, cliniques, simulations, laboratoires, etc.

Les données proviennent d'un dépouillement des annuaires des universités ainsi que d'entrevues réalisées avec: 1. les doyens de facultés ou les directeurs de départements considérés comme professionnels; 2. les représentants officiels des corporations professionnelles dont les membres sont formés par les universités.

Les secteurs qui semblent le mieux réussir à intégrer formation pratique et préparation théorique sont ceux des sciences de la santé (médecine spécialement), du génie, de l'architecture, de la criminologie et du travail social. Une des sources de problèmes en formation professionnelle dans les universités semble être les divergences entre les fondamentalistes (les professeurs en général) et les professionnels, membres des corporations. Les modèles de formation qui paraissent les mieux équilibrés et les plus satisfaisants pour ce qui est de l'atteinte des objectifs des programmes résultent soit d'un "heureux mariage" université-milieu de travail, soit de la prise en charge exclusive par l'université, sans référence à la préparation pratique immédiate.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 9270440

Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8270439

COMMISSION D'ETUDE SUR LES UNIVERSITES

COMITE DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS

MODELES DE FORMATION PRATIQUE DANS LES SECTEURS UNIVERSITAIRES PROFESSIONNELS

15 septembre 1976

PHILIPPE DUPUIS, Ph.D.

E D U Q 8270439

MODELES DE FORMATION PRATIQUE DANS LES SECTEURS UNIVERSITAIRES PROFESSIONNELS

Rapport soumis

à

Madame Louise Marcil-Lacoste

Présidente du Comité de Formation
et Perfectionnement des Enseignants

Commission d'Etude sur les Universités

15 septembre 1978

Philippe Dupuis
Professeur titulaire
Administration scolaire
Sciences de l'éducation
Université de Montréal

Contenu

page

Introduction 1

Problème 3
Limites de la recherche 4
Note sur la formation pratique 6

Méthodologie 8

Identification des programmes professionnels 9
Consultation des annuaires facultaires 10
Consultation des responsables universitaires 11
Consultation des responsables corporatifs 12

Programmes de formation universitaire professionnelle 13

Annuaires universitaires 14
Responsables universitaires 17
Responsables professionnels 44

Quelques éléments d'analyse sommaire 49

Spécificité de la formation universitaire 50
Perception de l'influence des corporations 54
Essai d'établissement de modèles synthèse 54
Organisation typique d'un programme professionnel 61

Conclusion 63

Résumé 64
Conclusion 65
Commentaires 66
Fondamentalistes et praticiens 66

page

Orientation théorique de certains programmes 67
Théorisation comme moyen d'identification 69
Utilisation différenciée d'instruments 69
Influence des groupes professionnels 70
Economie du modèle de formation 71
Version officielle des faits 73

Ouvrages consultés 76

Annexes 78

A - Annuaires universitaires consultés 79
B - Unités universitaires consultées 82
C - Groupes professionnels consultés 86
D - Commission d'étude sur les universités 87
E - Synthèse de la consultation dans les universités (A) 88
F - Synthèse de la consultation dans les universités (B) 89

Liste des tableaux

page

Tableau I - Essai de différenciation entre technicien et professionnel 52

Tableau II - Essai de différenciation entre la préparation du technicien et celle du professionnel 53

Tableau III - Influence des corporations professionnelles sur les programmes universitaires tel que perçue par les responsables 55

Tableau IV - Essai de classification des modes de relations entre les unités universitaires et les groupes professionnels 58

Tableau V - Principaux modèles d'attribution des rôles dans la préparation des professionnels 59

Tableau VI - Organisation d'un programme professionnel universitaire: progression du théorique et du pratique 62

Tableau VII - Partage des responsabilités dans la formation professionnelle 74

Reconnaissance

L'auteur désire exprimer ici sa gratitude aux personnes et organismes qui lui ont permis de réaliser la présente étude.

- Le Comité de formation et de perfectionnement des enseignants de la Commission d'étude sur les universités pour son soutien financier. La présidente du Comité Madame Louise Marcil-Lacoste pour ses avis éclairés.

- Le doyen de la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Montréal pour l'avoir autorisé à entreprendre l'étude.

- Les doyens, directeurs, responsables dans les différentes universités du Québec pour leur collaboration active.

- Jean-François Dion, étudiant en psychologie de l'université Concordia, pour la somme énorme de travail intelligent et productif fourni tout au long de l'étude en dépit de l'aspect fastidieux de plusieurs des tâches confiées.

- Lise Gilbert-Hendry, secrétaire, pour son efficacité dans la dactylographie, l'organisation et la reproduction du rapport.

Introduction

Au Québec la formation des maîtres est venue à l'université très récemment comparé au reste de l'Amérique du Nord. Dans sa recherche de modèles de formation des enseignants, l'université pourrait s'inspirer de modèles adoptés dans les autres secteurs professionnels qui fonctionnent dans ses murs. La plupart de ces secteurs, ayant beaucoup plus d'ancienneté dans le milieu universitaire, devraient avoir développé au cours des années des formules efficaces pour arriver à remplir leur rôle professionnel spécifique.

On reconnaîtra évidemment que l'originalité de chacun des champs de formation professionnelle commande certains modes d'apprentissages particuliers qui ne peuvent se transférer intégralement mais qui peuvent probablement être adaptés, acclimatés à une situation précise à un champ de formation étranger.

Si on regarde un programme universitaire professionnel dans son ensemble, on peut le diviser pour fin d'études en deux moments ou composantes: connaissances théoriques et applications pratiques.

La transmission des théories étant évidemment très spécifique à chaque secteur professionnel, au niveau du contenu peu de transfers sont possibles. Les méthodes pédagogiques pour transmettre ce contenu sont, elles, plus universellement applicables.

L'aspect application pratique même s'il est probablement coloré par le secteur concerné peut probablement offrir plus de possibilités d'emprunts, d'adaptations et de transfers.

La coupure entre les deux aspects de la formation n'est pas nette, au contraire, mais les auteurs aussi bien que toutes les personnes consultées ont constamment tenté de travailler en s'imposant ce cadre de référence tout artificiel qu'il puisse avoir paru à certains moments.

Le groupe professionnel vers lequel s'orientent les étudiants d'un secteur peut probablement grandement influencer le contenu et la forme tant de la partie pratique d'un programme de formation professionnelle que sa phase application pratique. Comme dans certains cas le groupe professionnel assure lui-même une partie de la formation pratique et que dans d'autres il la vérifie on ne peut négliger d'étudier son action si on veut comprendre le programme de formation.

Problème

Le problème spécifique de cette étude était donc de rechercher les modèles de formation professionnelle, dans leur aspect pratique, des universités québécoises et d'essayer de les regrouper, classifier pour arriver à en établir l'éventail possible afin d'inspirer les responsables des programmes de formation des maîtres.

Directement relié à ce problème, en fait constituant une des

facettes principales de ce problème, on peut se questionner sur le rôle des groupes externes à l'université dans la formation des professionnels, les premiers concernés directement étant en général les corporations professionnelles. Ceci était donc le deuxième point que nous avons essayé d'éclaircir.

Limites de la recherche

La contrainte de temps nous a obligé à limiter les dimensions d'étude retenues. Aucun secteur dit professionnel n'a été éliminé au départ, sauf celui de la formation des enseignants, le but étant d'établir l'éventail des modèles possibles. La première limitation a été dans la profondeur de l'analyse, du raffinement critique et du cadre théorique très limité. On est demeuré au niveau descriptif en essayant si possible d'organiser, de regrouper, de sectoriser les différentes approches.

La contrainte géographique limitant l'étude au Québec s'imposait, même s'il eut été d'un grand intérêt de déborder au Canada, en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde industrialisé.

Les écrits sur le sujet de la formation pratique dans les universités depuis quelques années constituent une somme de plus de deux mille articles qu'il serait intéressant et utile d'explorer pour enrichir les modèles québécois. Cet aspect du sujet est cependant demeuré en dehors du présent travail.

La partie théorique du programme de formation n'a pas été retenue pour fin d'études pour deux raisons. Premièrement la commandite de la Commission demandait de "privilégier la formation pratique... établir l'éventail possible des modèles ou types de formation pratique prioritairement." Deuxièmement il nous est vite apparu, aussi bien à la lecture des annuaires que dans les rencontres avec les doyens ou leurs représentants que l'on ne pourrait vraiment analyser cet aspect théorique qu'en faisant une étude beaucoup plus poussée où seraient nécessairement impliqués beaucoup plus d'intervenants, des professeurs entre autres. On pourrait ajouter une troisième raison découlant de la deuxième: le temps ne permettait pas d'explorer cet aspect de la formation convenablement.

On a aussi limité l'étude au niveau de programme qui donnait accès au marché du travail, à l'entrée dans la profession, délaissant par le fait même les études de deuxième ou troisième cycle quand le baccalauréat était le titre régulier exigé - sciences infirmières, administration - incluant la maîtrise si elle était le titre requis pour professer - psychologie, bibliothéconomie - .

Nous n'avons pas non plus retenu les programmes de certificats ou de perfectionnement de professionnels déjà en exercice, nous limitant aux programmes réguliers de formation initiale. Une des raisons étant que d'après les responsables consultés l'aspect pratique de la formation est ou absent ou extrêmement limité dans ce genre de programmes parce que l'on considère que le contrôle de l'acte professionnel est déjà chose faite pour les populations admises.

Ces limitations établies, on a donc retenu pour fin d'études tout ce qui dans le programme présentait un aspect professionnel, pratique: stages, internats, cliniques, simulations, laboratoires, études de cas, séminaires d'intégration et toute autre activité ayant pour objet d'appliquer dans la pratique les théories du programme. En d'autres mots nous avons accepté comme notion de formation pratique toutes les activités visant à rendre l'étudiant apte à contrôler un modèle d'intervention professionnel, isolant le soutien théorique et sa transmission sauf pour indiquer la relation qu'il pouvait avoir avec l'enseignement pratique.

Note sur la notion de stage et celle de formation pratique

On peut considérer le stage comme une forme, un moyen permettant d'atteindre les buts d'un programme de formation professionnelle. Il n'est pas impossible, au contraire, de concevoir un programme efficace de formation pratique sans stage dans le milieu du travail. D'autres moyens, techniques, formules pédagogiques peuvent arriver aux mêmes fins que le stage, parfois même plus efficacement et économiquement, souvent plus sûrement et évidemment d'une façon plus contrôlable. Ces approches peuvent prendre la forme de simulation, d'étude de cas, de laboratoire, de projet, etc. De toute évidence ces approches n'excluent pas les stages ils en sont même très souvent la préparation, les accompagnateurs, les moyens de réflexion sur l'expérience vécue.

Nous ne nous sommes pas limités à la définition opérationnelle stricte du stage-activité de formation obligatoire dans le milieu même du travail, hors campus, sous le contrôle de l'université – mais lui avons préfini une acceptation plus large qui inclue toute activité pratique préparant au contrôle du modèle professionnel, à l'université ou dans le milieu de travail. Nous sommes même allés plus loin et avons essayé d'identifier tout ce qui dans le programme universitaire était "pratique" par opposition à "théorique".

Comme le but de l'étude était d'identifier les modèles de formation pratique, la différentiation nette entre stages et autres moyens de formation n'est pas apparue comme une nécessité. Les stages ont évidemment fait partie de l'étude quelque fut la largeur ou l'étroitesse des définitions acceptées.

Les activités de formation pratique ont donc pu prendre principalement les formes suivantes: étude de cas, simulation, analyse de procédés, sensibilisation, observation, activité dirigée, laboratoire, clinique et stage évidemment.

Méthodologie

Identification des programmes professionnels

Pour établir la liste des secteurs universitaires que nous allions considérer comme professionnels nous avons puisé à plusieurs sources: rapports de commissions d'enquête, secrétariats généraux des universités, office des professions, doyens de facultés et directeurs de départements des universités.

Certains secteurs comme médecine, droit et génie ne posaient pas de problèmes, on les a considérés comme des "évidences traditionnelles".

L'Office des Professions nous a fourni une liste des corporations professionnelles dont les membres sont formés dans les universités et qui exigent un diplôme universitaire comme condition d'entrée.

Les secrétariats généraux des universités nous ont indiqué les secteurs qu'ils considéraient professionnels dans leurs institutions respectives.

Les doyens de facultés, directeurs de départements, ou responsables de programmes ont eu à se prononcer sur l'à-propos de la désignation faite dans leur cas.

Le Centre de recherche sur l'opinion publique avait établi une

classification des facultés et écoles professionnelles de l'université de Montréal pour le sondage que la commission conjointe du conseil et de l'assemblée universitaire a mentionnée en annexe de son rapport du 3 novembre 1969 (annexe au rapport p. 32).

L'étude E-5 (p.90) soumise à la commission Gendron présentait une définition opérationnelle des secteurs professionnels... "où les exigences de corporations professionnelles viennent s'ajouter à celles des universités avant que le diplômé puisse entrer sur le marché du travail." (p. 90)

Dans l'étude Daoust-Bélanger on a identifié les programmes universitaires professionnels, on peut en retrouver l'énumération dans le rapport: L'université dans une société éducative. (pp. 62-63)

Toutes ces sources s'entendent pour qualifier de professionnels les secteurs que nous avons traités plus haut d'"évidences traditionnelles". Les divergences sont plutôt nombreuses dès qu'on s'aventure dans la qualification d'autres programmes universitaires. Nous avons établi notre liste en pondérant les sources, privilégiant l'opinion des doyens et directeurs, l'Office des Professions et les secrétaires généraux des universités. Nous sommes arrivés ainsi à une liste de départements et facultés professionnels plus importante qu'en ne nous basant que sur une seule source.

Consultation des annuaires facultaires

Les annuaires généraux de toutes les universités québécoises ont

été colligés ainsi que les annuaires particuliers des facultés et départements. On a aussi, quand c'était disponible, recueilli toute documentation produite par les départements, écoles, modules ou programmes précisant les programmes de ces unités universitaires.

Pour chacun des secteurs retenus on a préparé des tableaux-synthèses incluant: les prérequis d'entrée, le contenu du programme en crédits, la partie pratique du même programme, par activité.

Consultation des responsables universitaires

Les doyens de facultés ou directeurs de départements selon le cas, ont été contactés. Après l'explication des buts et objectifs de notre recherche nous leur avons demandé un rendez-vous d'une demi-heure à trois quarts d'heure pour avoir leur avis. Le directeur de la recherche a rencontré lui-même chacune de ces personnes ou celles désignées par elles et les a questionnées sur les points suivants: conditions d'entrée des étudiants, contenu du programme en général, partie pratique du même programme en particulier, encadrement et évaluation des étudiants dans cette dernière partie et finalement relations avec le groupe professionnel.

Les entrevues ont été enregistrées et en se servant d'une grille d'analyse on a essayé de les synthétiser individuellement d'abord puis par secteur ensuite.

Consultation des responsables corporatifs

Chacun des groupes corporatifs représentant des secteurs retenus pour l'étude a été contacté. Son secrétaire général ou la personne qui nous a été recommandée nous a donné son point de vue sur l'influence de la corporation sur les programmes universitaires et nous a décrit les conditions d'admission à la pratique dans la profession.

Programme de formation

universitaire professionnelle

Annuaires universitaires

La consultation des annuaires des différentes facultés, départements, écoles ou programmes a soulevé plus de questions qu'elle n'a apporté de réponses à la recherche. Ce fut surtout un bon exercice préparatoire à la consultation des responsables universitaires.

Pour chacune des universités on a préparé des tableaux regroupant les différents éléments des programmes qui ont pu être identifiés clairement ou pour lesquels on a tenté une classification.

Ensuite on a essayé de construire des tableaux-synthèses par programme pour l'ensemble des universités. C'était l'opération que nous voyions comme nécessaire suite de la précédente pour donner un sens à la collecte des données.

La première des deux opérations avait présenté de nombreuses difficultés, la deuxième en recelait d'autres, si bien qu'en définitive on arrivait à des résultats insignifiants si on voulait garder un minimum de validité à l'opération.

Pour construire les tableaux-synthèses des programmes de chacune des universités on avait dû porter beaucoup de jugements vraiment superficiels, il s'avérait donc très téméraire d'essayer de tirer des conclusions, de faire des comparaisons entre les universités, opération suivante dans notre démarche.

La consultation des annuaires ne donne au point de vue organisation des programmes qu'une vue très générale de leur structure qui les fait tous se ressembler, ou presque. Pour étayer les différences que l'on peut intuitionner ou soupçonner il faudrait aller vers une analyse du genre de celle que font les corps accréditeurs dans les facultés comme médecine ou génie.

Voici une illustration de ce qui précède. On avait voulu isoler dans les programmes étudiés la partie formation pratique qu'ils contenaient. La tâche était facile quand il s'agissait de stage clairement décrit ou indiqué comme tel mais beaucoup était laissé à notre interprétation pour tout le reste.

Les problèmes que posait cette interprétation sont multiples et ce à quoi on pouvait arriver n'avait qu'une valeur relative insignifiante et souvent erronnée comparé à ce que nous apportaient les rencontres des responsables.

La source des problèmes est inhérente à la forme des annuaires eux-mêmes – descriptions généralement vagues, sommaires, des titres seulement – et à la pratique universitaire qui laisse normalement une relativement grande liberté aux professeurs. Voici quelques exemples: comment savoir si le cours de catalographie est pratique ou théorique? Le cours de droit matrimonial tel que décrit dans un annuaire peut ne comprendre que des exposés magistraux agrémentés d'exemples mais peut aussi suivant la philophie du professeur ou de la faculté faire appel à l'initiative des étudiants

qui ont à résoudre des cas pratiques, préparer des modèles de contrats. Un cours décrit comme comprenant essentiellement des applications sur la résistance des matériaux peut être donné d'une façon très théorique même si à première vue on le classifierait comme formation pratique.

En conclusion nous avions voulu dans cette partie de l'étude établir les conditions d'admission aux programmes, leur durée, la proportion de formation pratique et la description de cette dernière.

A notre première question, les annuaires n'ajoutaient pratiquement rien à la publication du Ministère de l'Education Structure d'accueil aux études universitaires de premier cycle pour septembre 1980. La deuxième question, elle, se trouvait convenablement couverte mais la connaissance de la durée d'un programme en soi n'était pas fondamentale à la conduite de notre recherche. La troisième question, elle, n'était pas convenablement traitée, les informations que nous pouvions tirer des annuaires s'avéraient fragmentaires, incomplètes, erronées ou elles n'existaient tout simplement pas.[1] Comme ce dernier aspect représente le coeur même de la recherche on a jugé qu'il aurait été imprudent, même erroné de se servir de données aussi peu significatives pour baser la suite du travail.[2]

---

[1] Nous avons quand même gardé les tableaux que nous avions préparés pour cette partie du travail. Si la Commission désire les consulter, nous pouvons les mettre à sa disposition.

[2] On trouvera en annexe A la liste des annuaires universitaires consultées.

Responsables universitaires

La commandite de la Commission faisait une obligation de contacter personnellement tous les responsables universitaires au lieu d'utiliser le questionnaire écrit – moyen possiblement plus économique en temps – afin de s'assurer une participation plus générale et de pouvoir percevoir les nuances, distinctions, différenciations qu'un questionnaire ne permet pas en général de distinguer.

Tous les répondants sélectionnés suivant la méthodologie décrite antérieurement ont donc été contactés et le directeur de la recherche les a rencontrés personnellement dans leur milieu de travail pour une demi-heure chacun en général. Dans quelques cas il a fallu se contenter d'une conversation téléphonique. La liste des personnes consultées et leurs titres se trouve à la fin de la présente division du travail. Le canevas des sujets discutés au cours des rencontres est inclus en appendice au rapport.

Comme pour raisons d'efficacité nous enregistions les conversations, l'étape suivante fut de décoder ces enregistrements et d'en préparer des sommaires. La grille d'analyse de cette opération se trouve en appendice.[1]

On a ensuite tenté d'établir la formule de formation professionnelle

---

[1] Les enregistrements aussi bien que les sommaires individuels sont en notre possession, nous pouvons les mettre à la disposition de la Commission si celle-ci le juge opportun. L'anonymat devrait être assuré.

par secteur. Ceci est l'objet de la présentation des pages qui suivent. Nous présentons ce qui nous a paru typique pour chacun des secteurs, nous n'avons pas réussi à établir un modèle universel parfaitement adaptable à tous les champs de formation parce que si on s'entend généralement sur les buts et objectifs généraux de la formation professionnelle on diverge sensiblement et parfois totalement dès qu'il s'agit de spécifique.

Dans une tentative de synthèse comme on a voulu la réaliser ici il y a nécessairement déperdition d'information. Les différences individuelles doivent s'estomper si l'on veut arriver à un modèle le moindrement cohérent. On a cependant tenté de minimiser le plus possible la perte d'information.

La présentation qui suit synthétise, sans nécessairement résumer. On ne trouvera pas là un dénominateur commun pour chacun des secteurs — on en serait alors arrivé à des généralités sans grand intérêt. On ne peut non plus prendre ces données pour des "moyennes", il serait plus juste si on veut qualifier de parler de "mode".

Nous avons essayé pour chacun des secteurs, à partir des enregistrements des consultations, de présenter le portrait-robot, les tendances générales, le modèle que les différents répondants privilégiaient. Il arrive que ce modèle se trouve mieux illustré par une ou deux unités universitaires que par les autres; la synthèse sera alors fortement marquée — parfois presque totalement — par cette ou ces unités.

Pour chacun des secteurs on trouvera donc sous forme standardisée

le modèle de formation pratique tel qu'il nous a semblé se dégager dans les entrevues des responsables. On pourra toujours se référer aux synthèses écrites individuelles ou même aux enregistrements des rencontres pour les détails individuels, particuliers et locaux.

PROGRAMME : Administration

UNIVERSITES : LAVAL, SHERBROOKE, U.Q.A.T., U.Q.A. Rouyn, U.Q.A.R., U.Q.A.C., U.Q.A.H., U.Q.A.M., MONTREAL, McGILL, CONCORDIA, BISHOP.

- Conditions d'admission

  D E C

- Durée du programme : 3 ans (90 crédits).

- Proportion du programme en pratique : 15%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

  Les stages prennent la forme de projets d'intervention. Par exemple l'étudiant monte une entreprise, prépare les documents légaux et financiers qui permettent de partir en affaire (contact avec banquiers). Par la suite l'étudiant simule l'opération de l'entreprise qu'il vient de monter, il fait de la planification.

  Etude de cas, simulation, jeux de rôles.

- Supervision - évaluation

  Des professeurs de l'université supervisent et évaluent ces projets d'intervention.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel — Non-professionnalisé [ ] Titre et champs réservés [ ]; Titre réservé [X]

  La Corporation des Administrateurs Agréés a peu d'influence sur les programmes universitaires.

PROGRAMME : Agronomie

UNIVERSITES : LAVAL, McGILL.

- Conditions d'admission

  D E C (sciences santé, sciences pures).

- Durée du programme : 4 ans (126 crédits).

- Proportion du programme en pratique : 30%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

  Atelier de synthèse où l'étudiant est confronté avec des cas qu'il doit analyser. Un stage d'été sur une ferme. Un responsable de l'université choisit et sélectionne des entreprises pour des stages. Le même responsable place l'étudiant dans les entreprises choisies et le visite deux fois durant la période du stage. Par la suite vient un stage dirigé où l'étudiant est placé dans une entreprise et est chargé de préparer un rapport sur l'entreprise en question.

- Supervision - évaluation

  Un responsable de l'université supervise et évalue les stages.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel — Non-professionnalisé [ ] Titre et Titre réservé [ ] champs réservés [X]

  L'Ordre des Agronomes n'a pas d'influence sur les programmes universitaires.

PROGRAMME : Architecture

UNIVERSITES : McGILL, LAVAL, MONTREAL.

- Conditions d'admission

  D E C (sciences pures).

- Durée du programme : 4 ans.

- Proportion du programme en pratique : 60%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

  Ateliers, techniques graphiques, dessin, etc. L'étudiant entreprend des enquêtes pratiques dans certains quartiers et assiste à la rénovation d'édifices. Travaux pratiques incluant projets d'intervention, études de cas, analyses.

- Supervision - évaluation

  Professeurs de l'université font la supervision et l'évaluation.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel — Non-professionnalisé [ ] Titre et champs réservés [X] — Titre réservé [ ]

  L'influence de l'Ordre des Architectes est indirecte, vu que les étudiants doivent rencontrer les exigences de l'Ordre pour en faire partie.

PROGRAMME : Bibliothéconomie

UNIVERSITES : MONTREAL, McGILL, CONCORDIA.

- **Conditions d'admission**

  Un diplôme de BAC

- **Durée du programme :** 2 ans après le BAC

- **Proportion du programme en pratique :** 60%

- **Obligatoire** [X] -Optionnel [ ]

- **Forme**

  Deux semaines de stage dans une bibliothèque. Pendant la durée du stage l'étudiant tient un journal sur ses impressions du stage.

  Pour le reste ce sont des cours à aspect et contenu pratiques où l'étudiant est appelé à produire des travaux de type professionnel.

- **Supervision - évaluation**

  Ce sont surtout des professionnels de la bibliothèque qui supervisent et évaluent le stage.

- **Particularités**

- **Rôle du groupe professionnel** Non-professionnalisé [X] Titre et Titre réservé [ ] champs réservés [ ]

  Pas de groupe professionnel reconnu par l'office des professions en bibliothéconomie.

PROGRAMME : Criminologie

UNIVERSITES : MONTREAL.

- Conditions d'admission

  D E C, entrevue.

- Durée du programme : 3 ans (90 crédits).

- Proportion du programme en pratique : 25%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

  1ère année: information dans plusieurs milieux (exploration);

  2e année: stage de 30 jours, préparation du stage majeur (deux jours par semaine dans un seul milieu);

  3e année: stage majeur.

- Supervision - évaluation

  Une personne du milieu acceptée par le département est chargée de superviser et d'évaluer.

- Particularités

  Cahier du stagiaire, ateliers synthèse, séminaires d'intégration.

- Rôle du groupe professionnel — Non-professionnalisé [X] Titre et champs réservés [ ] Titre réservé [ ]

  Pas de corporation en criminologie.

PROGRAMME : Design

UNIVERSITES : MONTREAL, U.Q.A.M.

- **Conditions d'admission**

  D E C (sciences pures ou humaines).

- **Durée du programme :** 3 ans.

- **Proportion du programme en pratique :** 50%

- **Obligatoire** [X] **-Optionnel** [ ]

- **Forme**

  Travaux pratiques qui prennent place dans les ateliers où l'étudiant est confronté avec des problèmes de genre professionnel. Ensuite vient s'ajouter un stage pratique de quatre semaines dans une usine ou dans un bureau de design.

- **Supervision - évaluation**

  Professeurs de l'université supervisent et évaluent.

- **Particularités**

- **Rôle du groupe professionnel**

  Non-professionnalisé [X] Titre et champs réservés [ ]
  Titre réservé [ ]

  L'influence de la Société de Designers industriel est plutôt faible.

PROGRAMME : Droit

UNIVERSITES : McGILL, MONTREAL, LAVAL, SHERBROOKE, U.Q.A.M.

- **Conditions d'admission**

  D E C, test d'aptitudes aux études de droit

- **Durée du programme :** 4 ans

- **Proportion du programme en pratique :** 20%

- **Obligatoire** [X] **-Optionnel** [ ]

- **Forme**

  Simulation de cas, on remet à l'étudiant des cas problématiques sur lesquels il doit faire des travaux de recherche comme s'il devait aller plaider devant un tribunal. L'étudiant a aussi des travaux pratiques à exécuter (lectures, analyses, expression orale). Parfois quelques étudiants ont l'occasion de faire des stages dans des bureaux d'aide juridique.

- **Supervision - évaluation**

  En général la supervision et l'évaluation sont faites par des professeurs de l'université; lorsque les stages se font à l'extérieur des professionnels du milieu sont chargés de ces deux fonctions.

- **Particularités**

  La quatrième année se passe à la Chambre des Notaires ou au Barreau.

- **Rôle du groupe professionnel** Non-professionnalisé [ ] Titre et Titre réservé [ ] champs réservés [X]

  La Chambre des Notaires et le Barreau ont une très forte influence sur les programmes universitaires. Les universités ont tendance à préparer leurs programmes en fonction de ces deux groupes professionnels.

PROGRAMME : Education physique

UNIVERSITES : U.Q.A.M., MONTREAL, McGILL, SHERBROOKE, U.Q.A.T., LAVAL.

- **Conditions d'admission**

  1e D E C (sciences santé)
  2e Test d'aptitude physique.

- **Durée du programme :** 3 ans (90 crédits)

- **Proportion du programme en pratique :** 35%

- **Obligatoire** [X] **-Optionnel** [ ]

- **Forme**

  En 1ère année: cours pratiques, activités sportives
  En 2e année: stage d'observation pour sensibiliser l'étudiant au milieu (primaire-secondaire-CEGEP).
  En 3e année suit un stage d'enseignement, l'étudiant est impliqué dans le milieu, au cours de ce stage il participe activement à la tâche d'enseignement.

- **Supervision - évaluation**

  Des professionnels dans le milieu ainsi que des professeurs de l'université font la supervision et l'évaluation.

- **Particularités**

- **Rôle du groupe professionnel** Non-professionnalisé [X] Titre et champs réservés [ ]
  Titre réservé [ ]

  Il n'y a pas de groupe professionnel en éducation physique.

PROGRAMME : Génie

UNIVERSITES : MONTREAL, SHERBROOKE, CONCORDIA, McGILL.

- Conditions d'admission

D E C (sciences pures)

- Durée du programme : 4 ans (120 crédits).

- Proportion du programme en pratique : 60%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

Courtes visites dans l'industrie. Etudes de cas, simulation, projets. On soumet à l'étudiant des problèmes techniques qui sont mal définis et l'étudiant doit trouver des solutions valables.

A l'Université de Sherbrooke il existe des stages à formule coopérative. Les coordonnateurs de stage de l'université vont solliciter des endroits de stage à travers la province. L'étudiant fait cinq stages de quatre mois.

- Supervision - évaluation

Des professeurs de l'université évaluent et supervisent.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel Non-professionnalisé [ ] Titre et Titre réservé [ ] champs réservés [X]

L'Ordre des Ingénieurs n'a pas tellement d'influence sur les programmes universitaires. Par contre le Bureau Canadien d'Accréditation a une influence assez importante.

PROGRAMME : Médecine

UNIVERSITES : MONTREAL, McGILL, SHERBROOKE, LAVAL.

- Conditions d'admission

  D E C (sciences santé), entrevue, tests d'aptitudes.

- Durée du programme : 5 ans

- Proportion du programme en pratique : 55%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

  La première année presqu'exclusivement théorique. En deuxième, premières démarches cliniques, simulations de cas, analyses physiques, rencontres de patients. Les troisième et quatrième années, progressivement, à partir d'activités "au-dessus de l'épaule" jusqu'à du travail autonome supervisé. La cinquième année se passe en internat.

- Supervision - évaluation

  Des professeurs de l'université font la supervision et l'évaluation.

- Particularité:

  A McGill après les stages l'étudiant retourne en classe pour huit semaines.

  La cinquième année sous la responsabilité de l'Ordre.

- Rôle du groupe professionnel — Non-professionnalisé [ ] Titre et Titre réservé [ ] champs réservés [X]

  La Corporation des Médecins n'influence pas tellement les programmes, l'influence vient plutôt des corps accréditeurs.

PROGRAMME : Médecine dentaire

UNIVERSITES : MONTREAL, McGILL, LAVAL.

- Conditions d'admission

D E C (sciences santé), test d'aptitude.

- Durée du programme : 4 ans.

- Proportion du programme en pratique : 65%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

Le travail clinique prend place à l'université et certains stages s'effectuent dans des hôpitaux affiliés.

1ère année: 20% pratique
2e année: 40% pratique
3e et 4e années: 85% pratique.

- Supervision - évaluation

Les stages sont supervisés et évalués par des professeurs de l'université.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel Non-professionnalisé [ ] Titre et Titre réservé [ ] champs réservés [X]

L'influence de l'Ordre des Dentistes est plutôt faible. L'Association Dentaire Canadienne accrédite les programmes tous les cinq ans.

PROGRAMME : Médecine vétérinaire

UNIVERSITES : MONTREAL

- Conditions d'admission

D E C (sciences santé), test d'aptitudes, test de motivation.

- Durée du programme : 4 ans (187 crédits).

- Proportion du programme en pratique : 30%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

La faculté possède un hôpital à St-Hyacinthe où la majeure partie du stage s'effectue. Le reste du stage (4-5 semaines) se passe en clinique, à l'extérieur, chez des praticiens.

Les trois premières années sont théoriques et cliniques alors que la 4e année est essentiellement clinique.

- Supervision - évaluation

Le stage à l'hôpital de St-Hyacinthe est supervisé et évalué par des professeurs de l'université. Le stage à l'extérieur est supervisé et évalué par des praticiens.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel Non-professionnalisé [ ] Titre et Titre réservé [ ] champs réservés [X]

L'Ordre des Médecins Vétérinaires n'influence pas beaucoup les programmes. Par contre, l'Association Vétérinaire Américaine accrédite les programmes.

PROGRAMME : Nursing

UNIVERSITES : MONTREAL, U.Q.A.C., McGILL, CONCORDIA, LAVAL, U.Q.A.T., U.Q.A.R., U.Q.A.H.

- Conditions d'admission

D E C (sciences santé).

- Durée du programme : 3 ans.

- Proportion du programme en pratique : 50%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

L'étudiant fait plusieurs stages dans des hôpitaux affiliés. Au début l'étudiant apprend des techniques de base, comment questionner le patient, prises de sang, aide les patients à marcher, etc. Ensuite il apprend à administrer des médicaments, assiste à des opérations, visite des patients à domicile. Finalement il pratique sous observation.

- Supervision - évaluation

Des professeurs de l'université et des professionnels du milieu participent à la supervision et à l'évaluation. Toutefois la note finale est accordée par l'université.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel

Non-professionnalisé [ ] Titre et
Titre réservé [ ] champs réservés [X]

L'Ordre des Infirmières a une influence très directe sur les programmes universitaires. Les universités tendent à préparer leurs étudiants en fonction des exigences de l'Ordre.

PROGRAMME : Nutrition

UNIVERSITES : LAVAL, MONTREAL, McGILL.

- Conditions d'admission

  D E C (sciences santé, sciences pures).

- Durée du programme : 4 ans (124 crédits).

- Proportion du programme en pratique : 25%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

  Quatre stages d'une durée totale de 40 semaines. Ces stages se font dans des hôpitaux affiliés et quelquefois dans l'industrie.

  A ces stages s'ajoutent quelques travaux pratiques.

- Supervision - évaluation

  Le coordonnateur de stage dans le milieu et le coordonnateur de stage universitaire participent à la supervision et à l'évaluation.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel — Non-professionnalisé [ ] Titre et champs réservés [ ] — Titre réservé [X]

  Il semble que c'est l'université qui a de l'influence sur la Corporation et non l'inverse.

  En pratique les programmes doivent être approuvés par l'Association Canadienne de Diététique.

PROGRAMME : Optométrie

UNIVERSITES : MONTREAL

- **Conditions d'admission**

  D E C (sciences santé) et entrevue.

- **Durée du programme :** 4 ans.

- **Proportion du programme en pratique :** 40%

- **Obligatoire** [X] **-Optionnel** [ ]

- **Forme**

  Tous les stages se font en clinique à l'université à l'exception d'un stage qui se fait à l'extérieur, dans un centre de réadaptation. Aux stages s'ajoutent quelques travaux pratiques.

- **Supervision - évaluation**

  Des professeurs de l'université supervisent et évaluent.

- **Particularités**

- **Rôle du groupe professionnel** Non-professionnalisé [ ] Titre et Titre réservé [ ] champs réservés [X]

  L'Ordre des Optométristes a une certaine influence sur les programmes universitaires.

PROGRAMME : Pharmacie

UNIVERSITES : LAVAL, MONTREAL

- Conditions d'admission

  D E C (sciences santé)

- Durée du programme : 4 ans (132 crédits)

- Proportion du programme en pratique : 20%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

  Les travaux pratiques et les stages sont en majeure partie effectués à l'université. Un stage d'environ deux mois prend place à l'extérieur de l'université en milieu hospitalier. A la fin de chaque année l'étudiant fait 120 heures de stage supervisé par l'Ordre et à la fin de son cours un stage de quatre mois.

- Supervision - évaluation

  Des professeurs de l'université évaluent et supervisent les activités faites dans le cadre du programme.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel

  Non-professionnalisé [ ] Titre et
  Titre réservé [ ] champs réservés [X]

  L'Ordre des Pharmaciens n'influence pas beaucoup les programmes universitaires. Il semble que ce soit plutôt l'Université qui influence l'Ordre.

PROGRAMME : Psychologie

UNIVERSITES : CONCORDIA, SHERBROOKE, BISHOP, LAVAL, U.Q.A.T., U.Q.A.M., MONTREAL.

- Conditions d'admission

  D E C (sciences humaines).

- Durée du programme : 4 ans (135 crédits).

- Proportion du programme en pratique : 50%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

  Ateliers, pratiques, études de cas, laboratoires. Au niveau du BAC l'étuditan fait quelques pré-stages de sensibilisation dans des hôpitaux, centre aide, organismes gouvernementaux et CLSC. Au 2e cycle, un stage d'intervention professionnelle et un stage institutionnel.

- Supervision - évaluation

  Des professionnels du milieu et des professeurs de l'université supervisent et évaluent les stages.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel — Non-professionnalisé [ ] Titre et champs réservés [ ] Titre réservé [X]

  La Corporation des Psychologues influence un peu les programmes mais cette influence est très limitée.

PROGRAMME : Réadaption (Ergothérapie).

UNIVERSITES : MONTREAL.

- Conditions d'admission

D E C (sciences santé), tests d'aptitudes manuelles et intellectuelles.

- Durée du programme : 3 ans.

- Proportion du programme en pratique : 60%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

Simulations de situations cliniques, des jeux de rôles, laboratoires. Ensuite viennent des stages dans des hôpitaux affiliés.

- Supervision - évaluation

Les stages sont supervisés par des professeurs de l'université et des professionnels dans le milieu.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel Non-professionnalisé [ ] Titre et champs réservés [ ]
Titre réservé [X]

L'influence de la Corporation des Ergothérapeutes est plutôt faible. Par contre les associations professionnelles du Canada établissent certaines normes minimales sur les programmes.

PROGRAMME : Réadaptation (Physiothérapie).

UNIVERSITES : MONTREAL.

- Conditions d'admission

D E C (sciences santé), tests d'aptitudes.

- Durée du programme : 3 ans.

- Proportion du programme en pratique : 60%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

Simulations de situations cliniques, jeux de rôles, laboratoires et ensuite viennent des stages dans des milieux hospitaliers.

- Supervision - évaluation

Les stages sont supervisés et évalués par des professeurs de l'université et des professionnels du milieu.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel Non-professionnalisé [ ] Titre et champs réservés [ ]
Titre réservé [X]

La Corporation des Physiothérapeutes a une influence très faible sur les programmes universitaires. Par contre les associations professionnelles du Canada établissent certaines normes minimales sur les programmes.

PROGRAMME : Relations Industrielles

UNIVERSITES : LAVAL, McGILL, MONTREAL.

- Conditions d'admission

D E C

- Durée du programme : 3 ans.

- Proportion du programme en pratique : 15%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

En général pas de stage comme tel. Simulations et études de cas.

- Supervision - évaluation

Des professeurs de l'université sont chargés de la supervision et de l'évaluation.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel

Non-professionnalisé [ ] Titre et champs réservés [ ]
Titre réservé [X]

La Corporation des Conseillers en Relations Industrielles n'a pas d'influence sur les programmes universitaires.

PROGRAMME : Sciences comptables

UNIVERSITES : SHERBROOKE, U.Q.A.T., U.Q.A. Rouyn, U.Q.A.H.

- **Conditions d'admission**

  D E C

- **Durée du programme :** 3 ans (90 crédits).

- **Proportion du programme en pratique :** 50%

- **Obligatoire** [X] **-Optionnel** [ ]

- **Forme**

  Etudes de cas, analyses de situations, simulations, résolutions de problèmes mais pas de stage comme tel.

- **Supervision - évaluation**

  Des professeurs de l'université supervisent et évaluent les travaux.

- **Particularités**

- **Rôle du groupe professionnel**

Non-professionnalisé	[ ]	Titre et champs réservés	[ ]
Titre réservé	[X]		

L'Ordre des Comptables Agréés a une influence assez forte sur les programmes universitaires, on prépare les étudiants à passer les examens de la corporation.

PROGRAMME : Service social

UNIVERSITES : MONTREAL, LAVAL, U.Q.A.M., SHERBROOKE, U.Q.A.H., McGILL, U.Q.A. Rouyn.

- Conditions d'admission

D E C , entrevue, questionnaire.

- Durée du programme : 3 ans.

- Proportion du programme en pratique : 40%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

1ère année: observation, sensibilisation;
2e année: expérimentation des techniques d'intervention;
3e année: approfondissement, travail supervisé dans le milieu;
rapports écrits des stagiaires;
laboratoires, études de cas, séminaires.

- Supervision - évaluation

Des professeurs de l'université et des professionnels du milieu participent à la supervision et à l'évaluation des stages.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel

Non-professionnalisé [ ] Titre et champs réservés [ ]
Titre réservé [X]

Le groupe professionnel a une influence très limitée sur les programmes. Les programmes peuvent être accrédités par l'Association Canadienne des Ecoles de Service Social.

PROGRAMME : Théologie

UNIVERSITES : MONTREAL, CONCORDIA, U.Q.A.C., SHERBROOKE, McGILL, LAVAL, U.Q.A.R., U.Q.A.M., BISHOP.

- Conditions d'admission

D E C

- Durée du programme : 3 ans BAC (90 crédits) 1½ ans maîtrise (45 crédits).

- Proportion du programme en pratique : 6 crédits sur 90 au BAC et 23 crédits sur 30 en maîtrise.

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

1er cycle: cours d'animation (cours pratique), consultation, principe et méthode, entrevues et travaux pratiques.

2e cycle: programme de maîtrise comprenant stage de six mois: étudiant dans son milieu, prépare trois rapports évalués par le tuteur.

- Supervision - évaluation

Des professeurs de l'université et parfois des professionnels dans le milieu supervisent et évaluent.

- Particularités

Préparation pratique au ministère demeure responsabilité des autorités ecclésiastiques.

- Rôle du groupe professionnel Non-professionnalisé [X] Titre et Titre réservé [ ] champs réservés [ ]

Influence de groupes de pastorale et du Ministère de l'Education sur les programmes en général. Contrôle des Eglises sur les contenus et sur le droit d'exercer dans certaines conditions.

PROGRAMME : Urbanisme

UNIVERSITES : MONTREAL, CONCORDIA.

- Conditions d'admission

BAC

- Durée du programme : 2 ans après le BAC

- Proportion du programme en pratique : 35%

- Obligatoire [X] -Optionnel [ ]

- Forme

Un stage d'été non initié par l'université. Pendant ce stage les étudiants sont suivis par les professeurs de l'université (l'étudiant rencontre le professeur lors de réunions périodiques). A la fin du stage l'étudiant doit remplir un rapport sur le stage. A ce stage s'ajoutent quelques travaux pratiques.

- Supervision - évaluation

Des professeurs de l'université supervisent et évaluent le stage.

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel Non-professionnalisé [ ] Titre et Titre réservé [X] champ réservé: [ ]

La Corporation des Urbanistes n'influence pas beaucoup les programmes universitaires. Par contre l'Ordre des Architectes a son mot à dire sur environ le 1/3 du programme (par le truchement du comité conjoint).

Responsables professionnels

On a spécifiquement consulté les corporations professionnelles sur deux points: le rôle que leurs représentants percevaient que la corporation jouait dans la vie des programmes de formation universitaire et les conditions d'admissions imposées aux nouveaux membres.

Presque tous les répondants ont mentionné le rôle consultatif que les représentants des corporations avaient la possibilité de jouer sur les comités conjoints prévus par la loi régissant les corporations au Québec.

Pour ce qui est de leur influence effective et du rôle spécifique que chacune des corporations peut jouer les perceptions sont très variables. Nous avons synthétisé dans les pages qui suivent le résultat des consultations présenté sous forme de tableaux pour en faciliter la vue d'ensemble.

Synthèse de la consultation des corporations

Corporation	Influence sur le programme	Conditions d'entrée dans la profession
Ordre des Administrateurs Agrées	La Corporation a une influence indirecte sur les programmes	Après l'obtention de son diplôme universitaire l'étudiant doit faire un an de stage
Ordre des Agronomes	La Corporation a une influence certaine sur les programmes	Examen de l'Ordre des Agronomes
Ordre des Architectes	La Corporation se limite à faire des recommandations. Il n'y a aucun lien directe entre la Corporation et les programmes. Une plus forte influence est souhaitée	Stage de deux ans et l'examen de l'Ordre
Barreau	La Corporation n'a pas d'influence formelle mais il y a une pression morale. La Corporation est limitée à faire des recommandations	L'étudiant doit suivre le programme de formation professionnelle (administré par le Barreau - huit mois intensifs) qui comprend six examens. Une fois les six examens réussis, l'étudiant est admis à faire un stage de six mois
Conseillers en Relations Industrielles	La Corporation a une forte influence sur les programmes	Admission automatique après l'obtention du diplôme universitaire

Synthèse de la consultation des corporations

Corporation	Influence sur le programme	Conditions d'entrée dans la profession
Ordre des Comptables Agréés	La Corporation a une influence dans la mesure où l'université prépare les candidats à l'examen de la Corporation	Stage de deux ans et un examen
Ordre des Dentistes	La Corporation fait des suggestions. D'un autre côté vu que c'est la Corporation qui décerne les certificats c'est elle qui en établit les conditions	Admission automatique après l'obtention du diplôme universitaire
Corporation des Diététistes	La Corporation se limite à faire des recommandations. Les échanges sont très fructueux entre la Corporation et les universités	Le détenteur du diplôme universitaire est accepté automatiquement
Corporation des Ergothérapeutes	Les membres de la Corporation sont à la fois professeurs à l'université et membre de la Corporation donc les relations sont très bonnes. La Corporation fait des recommandations	Pas d'examen d'entrée mais l'étudiant doit avoir complété quatre mois d'internat après son BAC
Ordre des Infirmières	La Corporation souhaite avoir une forte influence sur les programmes. Ce sont les	Après le diplôme universitaire l'étudiant doit passer les examens de l'Ordre

Synthèse de la consultation des corporations

Corporation	Influence sur le programme	Conditions d'entrée dans la profession
	universités qui viennent consulter la Corporation pour tous les programmes de 1er cycle	
Ordre des Ingénieurs	De plus en plus la Corporation est consultée lorsque les universités établissent leurs programmes. La Corporation se limite à faire des recommandations	Admission automatique comme ingénieurs junior mais ils doivent faire deux ans de stage
Corporation des Médecins	La Corporation a une très grande influence sur les programmes	Après l'obtention du diplôme universitaire l'étudiant doit faire un an d'internat dans un hôpital universitaire reconnu par la Corporation
Ordre des Médecins Vétérinaires	L'influence de la Corporation est plutôt faible, elle se limite à des recommandations	Examen de l'Ordre des Médecins Vétérinaires
Chambre des Notaires	La Corporation a une influence certaine sur les universités	Lorsque l'étudiant a terminé son année de droit notarial il doit alors passer l'examen de la Chambre des Notaires
Ordre des Optométristes	Les relations entre la Corporation et les universités laissent à	Admission automatique lorsque l'étudiant est détenteur du diplôme

Synthèse de la consultation des corporations

Corporation	Influence sur le programme	Conditions d'entrée dans la profession
	désirer. La Corporation ne peut faire que des recommandations	universitaire
Ordre des Pharmaciens	La Corporation se limite à faire des recommandations	Un stage d'internat de quatre mois après le diplôme universitaire
Corporation des Physiothérapeutes	La Corporation se limite à faire des recommandations	Pas d'examen. Après le diplôme universitaire l'étudiant doit compléter un internat de 16 semaines
Corporation des Psychologues	La Corporation fait des recommandations par le truchement des comités conjoints	Pas d'examen. Admission automatique
Corporation des Travailleurs Sociaux	La Corporation se limite à faire des recommandations	Admission automatique (excepté pour Sherbrooke)
Corporation des Urbanistes	Les universités demandent à la Corporation d'accréditer les programmes	Le détenteur du diplôme universitaire doit faire deux ans de stage dans le milieu

Quelques éléments d'analyse sommaire

Nous avons regroupé ici sous quatre titres les éléments les plus marquants qui ressortent de l'analyse sommaire qui a pu être faite tout au long de cette enquête.

Spécificité de la formation universitaire

L'une des premières constatations qui a été faite, c'est la conscience active qu'ont montrée la plupart des consultés de la spécifité des objectifs de leurs programmes de formation. Dans le cas de secteurs où les C.E.G.E.P. offrent une formation dans le même domaine cette conscience est même plus vive et s'exprime par une différenciation aussi bien positive que négative, quoique l'on soit moins à l'aise pour établir cette spécificité dans certains secteurs — bibliothéconomie — et vraiment non convainquant dans d'autres — sciences infirmières —.

Pour être conséquent avec cette position, on pourrait affirmer que le rôle de l'université est de préparer des professionnels et celui du collège de former des techniciens. Le technicien devrait contrôler des actes à caractère plutôt répétitif d'après un modèle précis plutôt statique, tandis que le professionnel devrait arriver au contrôle de modèles à actes multiples de caractère dynamique avec une grande possibilité d'évolution, de développement (voir tableau I, p. 52).

Comme conséquence de cette différentiation les théories sont vues, au niveau universitaire, comme un cadre de référence, un soutien, un agent dynamique du modèle professionnel, tandis qu'au niveau collégial la théorie n'est nécessaire que pour autant qu'elle aide à comprendre et à maîtriser l'acte technique. La formation pratique universitaire, quand il y en a, et c'est dans la très grande majorité des cas, tente dans un premier temps de sensibiliser l'étudiant à la dynamique du modèle professionnel par des études de cas, des laboratoires ou de lui faire maîtriser ce même modèle dans des exercices de simulation, pour dans un deuxième temps le mettre en situation réelle où il contrôle le modèle dans un système de contrôle d'accountability. La formation pratique collégiale vise à la maîtrise de l'acte technique en atelier dans un système de contrôle immédiat (voir tableau II, p. 53).

Tableau I

Essai de différenciation entre technicien et professionnel

TECHNICIEN	PROFESSIONNEL
C.E.G.E.P. Ecole technique	Université Grandes écoles
Contrôle d'actes à caractère plutôt répétitif d'après un modèle précis plutôt statique	Contrôle de modèle à actes multiples, de caractère dynamique, possibilité d'évolution large

Note: Ce modèle n'est pas parfaitement étanche.

Tableau II

Essai de différenciation entre la préparation du technicien et celle du professionnel

ENTREE	COLLEGIAL - TECHNICIEN		SORTIE
D.E.S. général ou à profil Etudiants adultes	Théories comme explicatif de l'acte technique	Ateliers de pratique de l'acte technique progressivement maîtrisé	Technique

Marché du travail

	UNIVERSITAIRE - PROFESSIONNEL			
D.E.C. général ou à profil spécifique Etudiants adultes dans certains secteurs	Théories comme cadre de référence, soutien, agent dynamique du modèle professionnel	Laboratoires cas simulations	Stages pratiques en clinique, dans le milieu	Profession
		modèle professionnel à actes multiples progressivement maîtrisé		

Note: Ce modèle n'est pas complètement étanche.

Perception de l'influence des corporations

Une des analyses les plus simples à faire à cause de la spécificité de la question à laquelle les responsables universitaires et corporatifs ont eu à répondre est certe celle de leurs perceptions particulières de l'influence du groupe professionnel sur les programmes de formation universitaire.

Le tableau III où sont regroupées les perceptions des représentants corporatifs et universitaires montre que même si en général on peut observer une certaine correspondance, il demeure que certains secteurs présentent des différences de perceptions très sensibles.

Essai d'établissement de modèles synthèse

Suite aux entrevues et aux synthèses, il est apparu désirable de classifier les modes de relations qui nous ont paru régir les différents secteurs de formation professionnelle universitaire.

Le tableau IV présente les modalités de coopération qui ont paru exister entre les universités et les groupes professionnels pour la préparation, l'organisation, l'administration et le contrôle des programmes de formation.

Dans un deuxième temps, on a tenté de répartir entre les principaux acteurs les responsabilités de la formation professionnelle universitaire. En établissant le tableau V on a essayé de tenir compte des différentes options qui peuvent être envisagées dans cette répartition.

Tableau III

Influence des corporations professionnelles sur les programmes universitaires tel que perçue par les responsables

SECTEUR	CORPORATION	UNIVERSITE
Administration	Influence indirecte sur programmes	Peu d'influence sur programmes
Agronomie	Influence certaine sur programmes	Pas d'influence sur programmes
Architecture	Influence se limitant à des recommandations. Aucun lien direct entre corporation et programmes	Influence indirecte sur programmes car universités préparent étudiants pour examens de corporation
Comptabilité	Influence indirecte de la corporation vu que l'université prépare ses étudiants en fonction des examens de la corporation	Assez forte influence sur programmes. Universités préparent étudiants pour examens de la corporation
Droit	Pas d'influence formelle sur programmes mais plutôt pression morale	Très forte influence sur programmes. Universités tendent à préparer étudiants en fonction des exigences de corporation
Ergothérapie	Membres de la corporation sont souvent professeurs à l'université	Influence faible de la Corporation des Ergothérapeutes mais une certaine influence des associations professionnelles du Canada
Génie	Influence grandissante. Universités consultent corporation pour programmes	Influence faible de l'Ordre des Ingénieurs mais influence importante du Bureau Canadien d'Accréditation

Tableau III (suite)

Influence des corporations professionnelles sur les programmes universitaires tel que perçue par les responsables

SECTEUR	CORPORATION	UNIVERSITE
Médecine	Influence très forte sur programmes	Influence faible de la Corporation des Médecins mais une influence certaine des corps accréditeurs
Médecine dentaire	Influence indirecte vu que la corporation décerne les certificats aux étudiants	Influence plutôt faible de l'Ordre des Dentistes mais une influence certaine de l'Association Dentaire Canadienne
Médecine vétérinaire	Influence plutôt faible, se limitant à des recommandations	Influence faible de l'Ordre des Médecins Vétérinaires mais une influence certaine de l'Association Vétérinaire Américaine
Notariat	Influence certaine sur programmes	Influence très forte sur programmes. Universités tendent à préparer étudiants pour examens de la corporation
Nutrition	Influence se limitant à des recommandations. Echanges d'idées fructueux entre corporation et universités	Universités influencent corporation et non l'inverse. Influence certaine de l'Association Canadienne de Diététique
Optométrie	Influence limitée, mauvaises relations entre corporation et universités	Une certaine influence sur programmes

Tableau III (suite)

Influence des corporations professionnelles sur les programmes universitaires tel que perçue par les responsables

SECTEUR	CORPORATION	UNIVERSITE
Pharmacie	Influence se limitant à des recommandations	Peu d'influence sur programmes. Plutôt universités qui influencent l'Ordre des Pharmaciens
Psychologie	Influence se limitant à des recommandations par truchement du comité conjoint	Influence plutôt faible sur programmes
Physiothérapie	Influence se limitant à des recommandations	Influence faible de la Corporation des physiothérapeutes mais influence certaine des associations professionnelles du Canada
Relations industrielles	Forte influence sur programmes	Pas d'influence sur programmes
Sciences infirmières	Corporation souhaite avoir une forte influence. Universités viennent consulter corporation pour programmes	Influence très directe sur programmes. Universités préparent étudiants en fonction des exigences de l'Ordre des Infirmières
Travail social	Influence se limitant à des recommandations	Influence limitée sur programmes mais une certaine influence de l'Association Canadienne des Ecoles de Service Social
Urbanisme	Universités demandent à corporation d'accréditer les programmes	Influence plutôt faible de la Corporation des Urbanistes mais par contre l'Ordre des Architectes influence le 1/3 des programmes

Tableau IV

Essai de classification des modes de relations entre les unités universitaires et les groupes professionnels

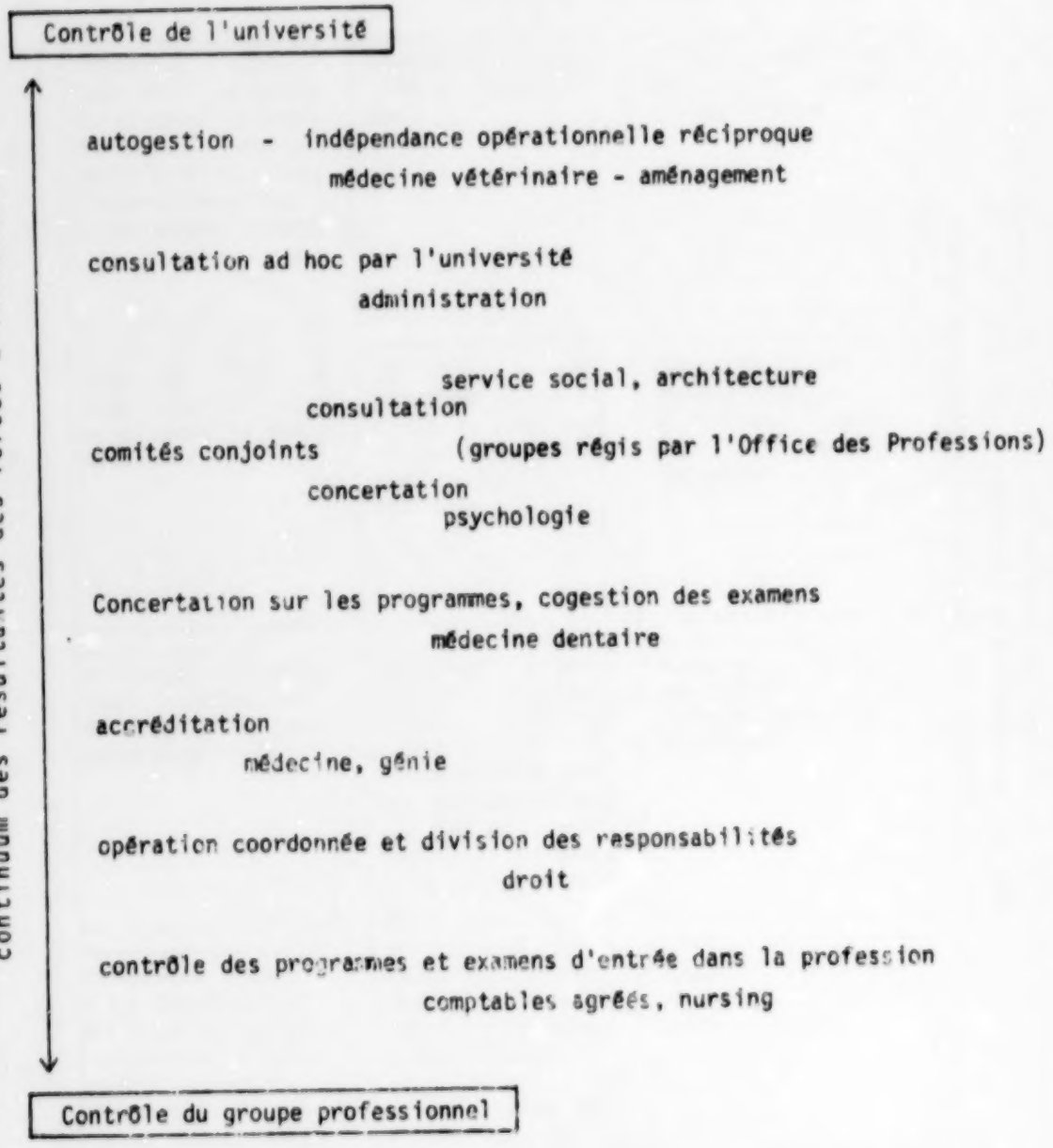

Note: les exemples ne servent qu'à illustrer, le modèle n'est pas statique, on pourrait interchanger certaines pièces, il peut y avoir variation dans le temps.

Tableau V

Principaux modèles d'attribution des rôles dans la préparation des professionnels

	UNIVERSITE	GROUPE PROFESSIONNEL	MILIEU D'EXERCICE
A	Présenter l'outillage intellectuel, en assurer la connaissance, rendre capable d'utiliser, d'opérationaliser cette connaissance	Contrôler la qualité de la pratique	Adapter, canaliser, développer l'acquis universitaire
B	Présenter l'outillage intellectuel, en assurer la connaissance	Contrôler la préparation donnant droit de pratique et contrôler la qualité de la pratique	Opérationaliser, rendre capable d'utiliser, spécifier, canaliser le potentiel
C	Présenter l'outillage intellectuel, en assurer la connaissance	Contrôler la préparation intellectuelle, rendre capable d'utiliser, d'opérationaliser ces connaissances par les aspirants, contrôler la qualité de la pratique	Adapter, canaliser, développer l'acquis universitaire et corporatif
D	Présenter l'outillage intellectuel, en assurer la connaissance, rendre capable d'utiliser, d'opérationaliser cette connaissance	Approuver le programme universitaire (accréditation), contrôler la préparation universitaire de l'individu, contrôler la qualité de la pratique	Adapter, canaliser, développer l'acquis universitaire

Le rôle de l'individu est toujours le même : assimiler, intégrer, développer les éléments de formation

Tableau V (suite)

Principaux modèles d'attribution des rôles dans la préparation des professionnels

	UNIVERSITE	GROUPE PROFESSIONNEL	MILIEU D'EXERCICE
E	Présenter l'outillage intellectuel, en assurer la connaissance, rendre capable d'utiliser, d'opérationaliser cette connaissance	Non-organisé en corporation	Adapter, canaliser, développer l'acquis universitaire
F	Présenter l'outillage intellectuel, en assurer la connaissance	Non-organisé en corporation	Rendre capable d'utiliser, d'opérationaliser, adapter, canaliser, développer l'acquis universitaire

Le rôle de l'individu est toujours le même : assimiler, intégrer, développer les éléments de formation

Organisation typique d'un programme professionnel

Les programmes qui ont paru le mieux vivre le mariage théorie-pratique semblent être ceux où les éléments sont intégrés. Les professeurs sont conscients de l'ensemble des activités du programme et fonctionnent en coordination les uns avec les autres. De plus, l'aspect pratique est graduellement introduit dans les activités de formation, soutenu par un bagage théorique approprié, encadré dans des séances de réflexion pour faciliter l'intégration. On pourrait représenter un programme type de premier cycle de trois ans globalement comme le fait le tableau VI.

Tableau VI

Organisation d'un programme professionnel universitaire:
progression du théorique et du pratique

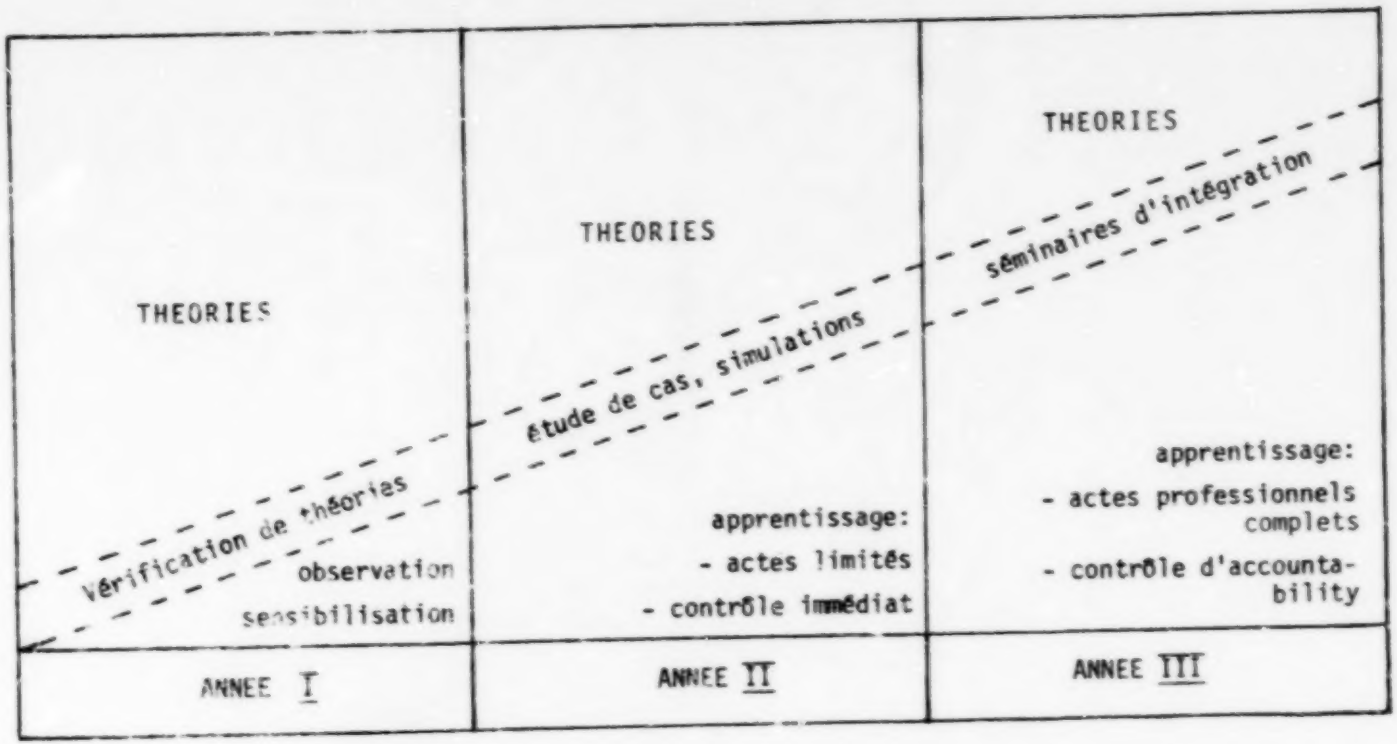

Note: Il s'agit d'un modèle vers lequel tendent plusieurs secteurs de formation professionnelle ou qu'ils appliquent presque parfaitement.

Conclusion

Résumé

Le problème spécifique de cette étude était donc de rechercher les modèles de formation professionnelle, dans leur aspect pratique, des universités québécoises et d'essayer de les regrouper, classifier pour arriver à en établir l'éventail possible.

Lié à ce problème, le rôle des corporations professionnelles dans la vie des programmes de formation a retenu l'attention.

On a d'abord déterminé les secteurs de formation universitaire qui seraient considérés professionnels se basant pour ce faire sur: des rapports de commissions d'enquête, les données fournies par les secrétaires généraux des universités, les publications de l'Office des Professions, les affirmations de doyens de facultés et directeurs de départements.

Les annuaires des universités, facultés et départements ont ensuite été dépouillés, analysés et synthétisés.

Les doyens de facultés ou directeurs de départements ont alors été consultés spécialement sur la partie pratique des programmes sous leur responsabilité. On a synthétisé les entrevues individuellement, puis par secteur.

On a de même demandé à un représentant officiel de chacun des

groupes professionnels étudiés et organisés en corporation de situer le rôle de sa corporation face à l'université.

Conclusion

L'analyse des annuaires n'a pas produit les fruits escomptés, en fait il est apparu impossible de tirer quoi que ce soit de valable pour les fins de la recherche si ce n'est des indications générales, des données superficielles et très souvent dangereusement trompeuses (misleading). Elle fut sûrement une bonne préparation à la rencontre des responsables universitaires.

La consultation des responsables universitaires, elle, fut des plus fructueuse en dépit des difficultés d'appréciation, d'évaluation que pouvait représenter le champ d'étude.

Le secteur des sciences de la santé, médecine spécialement, celui du génie et d'architecture semblent avoir presque parfaitement intégré formation pratique et préparation théorique. D'autres secteurs plus nouveaux, comme criminologie et travail social paraissent eux aussi avoir réussi l'intégration des divers éléments de leurs programmes. En bibliothéconomie, administration, aménagement et relations industrielles entre autres, on semble chercher une voie non seulement pour intégrer théorique et pratique mais pour déterminer ce que devrait être la partie pratique. En droit, où la corporation assume une partie de la formation, on semble penser avoir

réglé le problème, du moins pour le moment, par la division des responsabilités.

Les représentants des corporations professionnelles sont unanimes pour se reconnaître un rôle consultatif auprès des universités. Plusieurs jugent qu'ils devraient avoir une influence plus grande sur les programmes. Les représentants de corporation à titre et champ réservés expriment peut-être une attitude officielle plus détachée vis-à-vis les programmes universitaires mais ils sont très conscients du rôle prépondérant que joue la profession par ses organismes accréditeurs, ses stages post-universitaires ou ses examens d'entrée.

Commentaires

Les pages qui suivent regroupent certaines réflexions, quelques commentaires qu'on a pu dégager des rencontres avec les personnes consultées qu'il eut été difficile de placer ailleurs, soit qu'ils ne représentent aucun secteur en particulier, soit qu'ils reposent beaucoup plus sur des impressions que sur des faits précis. On entre dans l'interprétation des données recueillies et qui représente dans bien des cas des jugements de valeur ou est influencée par les vues plus ou moins personnelles de l'auteur.

Fondamentalistes et praticiens

Une des sources de problèmes de la formation professionnelle dans

les universités peut être les différences d'optique des fondamentalistes — les professeurs en général —, et des professionnels — membres des corporations professionnelles en général —. Les uns "sachant", les autres "sachant faire", chacun des deux groupes peut revendiquer — de fait revendiquer dans plusieurs cas — l'autorité ultime sur la formation professionnelle.

A l'intérieur même des universités on retrouve des professeurs qui s'identifient clairement au milieu professionnel, se considèrent professionnels enseignant et non fondamentalistes enseignant des professionnels. On peut trouver là des éléments d'explication des différences entre unités d'un même secteur professionnel suivant que l'identification des professeurs peut varier.

Orientation théorique de certains programmes

Certains programmes professionnels n'offrent que très peu de préparation pratique comme on l'a entendu dans la présente recherche et il s'agit non d'un hasard, d'une faiblesse conceptuelle ou organisationnelle mais d'une option claire, voulue et rationnellement établie.

Le point de vue des responsables de ces programmes est que l'université ne doit pas préparer des techniciens mais apprendre à l'étudiant à penser, à comprendre des modèles théoriques, à en maîtriser l'opérationalisation, à en percevoir les relations, à en faire la critique et finalement le rendre capable de les altérer et d'en créer de nouveaux. Dans ce processus de gymnastique intellectuelle on vise à la systématisation, à l'explication des

phénomènes pour arriver à la maîtrise de l'action professionnelle autonome. L'aspect opérationnel de la profession est laissé au milieu du travail, mieux équipé pour ce faire plus efficacement. On justifie économiquement — dans un sens global d'utilisation de ressources humaines et matérielles — une telle option: chacun des intervenants possibles dans la formation des professionnels devenant responsable de l'aspect pour lequel il peut le plus économiquement arriver au but visé.

Le corollaire de cette vision des choses est nécessairement que beaucoup de temps, d'énergie, de ressources sont consacrés dans les universités à atteindre partiellement des objectifs que l'industrie par exemple peut beaucoup plus efficacement atteindre totalement. Tous les efforts de simulation, de construction de modèles, d'investissements en équipement de laboratoire demeureront artificiels, souvent caduques et ne produiront au mieux qu'une illustration de modèles.

On reconnait évidemment la grande utilité, voire l'indispensable nécessité d'illustrer les modèles théoriques, de les voir fonctionner donc d'utiliser, les simulations, les études de cas, les analyses de problèmes et autres moyens pédagogiques. La différence étant qu'on ne le fait pas pour préparer à la maîtrise d'actes professionnels mais qu'on utilise tous ces moyens comme outils pédagogiques pour arriver à la maîtrise intellectuelle des modèles professionnels.

Théorisation comme moyen d'identification

Il se pourrait que dans certains programmes professionnels l'on stresse l'importance de l'aspect théorique comme moyen de différentiation d'autres niveaux d'enseignement d'identification au milieu universitaire et non pas que fondamentalement l'on puisse facilement rationaliser cette option.

Le désir, la volonté clairement exprimée dans certains cas, de se différencier de l'enseignement de niveau collégial, semblent obliger certains responsables à sous-représenter l'importance de l'aspect formation pratique de leur programme pour souligner le rôle indispensable et même prépondérant de l'enseignement théorique. Cette situation apparait évidente dans des secteurs où le collège et l'université forment des gens qui deviennent membres de la même corporation au même titre comme en sciences infirmières par exemple.

Cette même tendance à valoriser la théorie pour bien établir une différence de niveau – technicien, professionnel – peut apparaître aussi dans des secteurs où le collégial prépare des diplômés pour le marché du travail dans le même champ d'activité mais à des titres différents comme en administration et en bibliothéconomie par exemple.

Utilisation différenciée d'instruments

Suivant l'orientation du programme que l'on privilégie – préparation théorique, formation pratique – la même formule d'apprentissage peut

être employée pour des fins différentes. Même un stage peut être conçu comme un instrument de vérification de théories, à plus forte raison des études de cas, de la simulation, des séminaires d'intégration peuvent n'avoir aucune orientation de préparation professionnelle immédiate.

Les options B et C du tableau V sont des illustrations d'une situation où l'aspect apparemment pratique d'un programme ne l'est pas dans le sens ordinaire. On se trouve en présence de formules pédagogiques diversifiées pour mieux assurer la connaissance d'un contenu théorique: illustrations, vérifications, reconstructions, déductions ou inductions.

D'autre part il apparaît évident, et ce dans plusieurs programmes, que la théorie non seulement soutient, alimente mais encore encadre la plupart des activités pratiques, même des stages. Dans certains programmes une partie de l'enseignement théorique est greffée aux stages – internats et résidences en médecine par exemple – dans d'autres des séminaires d'intégration fonctionnement concurremment à la période de stages ou épisodiquement viennent provoquer la réflexion, la synthèse du théorique et du pratique – criminologie, travail social par exemple –.

Influence des groupes professionnels

Il s'avère parfois difficile de circonscrire l'influence du groupe professionnel sur les programmes universitaires à cause du rôle des professeurs dans plusieurs de ces groupes professionnels. Souvent les professeurs ont été les initiateurs des groupes professionnels, en sont parfois les

officiers supérieurs – dans certains cas contrôlent tous les postes administratifs ou presque. Les initiatives des opérations corporatives touchant les programmes universitaires sont alors difficilement attribuables aux groupes professionnels. On peut même se demander si certaines normes édictées par les corporations ne pourraient pas être un outil dont se serviraient certains professeurs pour obtenir des administrateurs de leurs universités ce que les moyens mis à la disposition des professeurs comme universitaires ne réussiraient pas à leur obtenir?

Economie du modèle de formation

Parmi les modèles de formation qui ont paru les mieux équilibrés, les plus satisfaisants pour ce qui est de l'atteinte des objectifs des programmes il semble que cet état soit ou le résultat d'un "heureux mariage" université-milieu de travail ou de la prise en charge exclusive de l'université sans référence à la préparation pratique immédiate.

Une illustration du premier cas pourrait être la médecine humaine, où après de longs tâtonnements on en est arrivé à transporter l'université dans le milieu hospitalier pour tout l'enseignement en dehors des cours de base de disciplines fondamentales. On ne peut ici parler de stages mais bien plutôt de formation pratique dans le milieu du travail.

L'exemple que l'on pourrait prendre de la deuxième option, l'administration, où dans la plupart des universités on considère que l'objectif principal du programme étant d'apprendre à l'étudiant à réfléchir, à

comprendre des modèles, à les analyser, à les critiquer et à arriver à l'autonomie de pensée on considère en conséquence que la maîtrise technique, pratique de ces modèles tombe dans les responsabilités du milieu du travail; l'initiation au travail peut être acquise après la graduation plus efficacement.

Dans les deux cas après une analyse des objectifs des programmes on en est venu à identifier les éléments de formation pour les intégrer totalement dans le premier exemple, pour en partager la responsabilité dans le deuxième.

Dans les programmes où l'on tente d'appliquer des mesures intermédiaires, on semble osciller plus ou moins régulièrement entre les deux possibilités extrêmes, du moins contemple-t-on les deux extrêmes en se demandant si l'on n'y trouverait pas la solution aux nombreux problèmes auxquels on fait face. Des illustrations nombreuses de cette situation se retrouvent dans tous les secteurs où les stages pratiques font partie de la formation universitaire.

Le problème demeure entier dans la plupart des secteurs où les stages sous une forme ou une autre sont partie optionnelle du programme et dans plusieurs secteurs où ils sont obligatoires.

Des traditions plus ou moins claires maintiennent dans plusieurs cas les stages professionnels. Dans des secteurs des initiatives ad hoc ont présidé à leur instauration – un professeur, un directeur à l'expérience particulière, une expérience intéressante dans le milieu – et on les maintient

sans se questionner sur leur intégration dans le processus d'atteinte des objectifs. Ailleurs, comme on se trouve dans un secteur d'enseignement professionnel, on a prévu des stages comme si cela allait de soi, sans plus. Les critiques des étudiants, reprochant aux universitaires, entre autres, leur éloignement de la réalité, ont aussi joué dans l'implantation de modes de formation pratique.

Chacune des raisons motivant l'addition d'aspects pratiques dans un programme peut être excellente mais on se retourve à la fin dans une situation de développement désordonné sans plan intégrateur.

Les comités conjoints corporations-universités apporteront peut-être des solutions à ces problèmes en facilitant les échanges. Il demeure que les solutions devront être le fruit d'une analyse globale des programmes comme moyens d'atteindre des objectifs de formation professionnelle. Comme on reconnait généralement à l'université les rôles de recherche de conservation, de développement et de dissémination du corps scientifique spécifique et au milieu du travail le rôle de socialisation à ce même milieu l'étude devrait porter prioritairement sur les applications pratiques. Le tableau VII visualise ce qui précède.

Version officielle des faits

Les affirmations, descriptions, opinions sur les programmes et leurs contenus, sur les relations corporations-universités représentent nécessairement les vues de la personne-contact jusqu'à un certain point, même

Tableau VII

Partage des responsabilités dans la formation professionnelle

contenu	applications	initiation
Corps scientifique spécifique rechercher conserver développer disséminer	moyens et méthodes pour rendre maître du modèle professionnel découlant du contenu	socialisation au milieu spécifique d'exercice
Rôle de l'université généralement reconnu	Analyse coût-bénéfice devrait déterminer les responsabilités des acteurs à considérer entre autres: - efficacité - coût en ressources - intégration des éléments de formation	Rôle du milieu du travail généralement reconnu

si la plupart d'entre elles ont tenu à bien différencier leurs opinions personnelles de la description des faits. Il demeure que même cette dernière se trouve être leur perception des faits.

La personne contactée, doyen, directeur ou personne désignée par eux, était sûrement apte à répondre adéquatement aux questions posées mais il demeure qu'il serait nécessaire de vérifier, confirmer, nuancer, compléter, infirmer la description, en établir la vérification pour l'ensemble des intervenants dans les différents corps étudiés. La façon dont la recherche a été conduite pourrait nous amener à affirmer que les résultats sont la "version officielle" de la situation de fait.

Une illustration, limitée il est vrai, de cette situation peut être observée dans la partie du présent travail qui met en relation la perception des autorités universitaires et de celles des corporations professionnelles au sujet de l'influence de ces dernières sur les programmes de formation.

Ouvrages consultés

Centre de Recherches sur l'Opinion Publique (C.R.O.P.), 1969. Les étudiants et leurs préoccupations, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Commission conjointe du conseil et de l'assemblée universitaire, 1969. L'Université, son rôle, le rôle de ses composantes, les relations entre les composantes, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

DAOUST, Gaëtan, BELANGER, Paul, 1974. L'université dans une société éducative, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

DAOUST, Gaëtan, 1975. L'éducation permanente et l'université québécoise, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Education, 1977. Structures d'accueil aux études universitaires de premier cycle pour septembre 1980, Imprimeur du Québec.

KNOWLES, Asa S., 1977. The International Encyclopedia of higher education, San Francisco, Jossey-Bass Publishers.

Annexes

ANNUAIRES UNIVERSITAIRES CONSULTES

Université	Programme	Niveau
Bishop	Administration	1er cycle
	Psychology	1er cycle
	Theology	1er cycle
Concordia	Commerce	1er cycle
	Engineering	1er cycle
	Library studies	1er cycle
	Nursing	
	Psychology	1er et 2e cycles
	Urban studies	2e cycle
	Theology	1er cycle
Laval	Administration	1er cycle
	Agronomie	1er cycle
	Architecture	1er cycle
	Diététique	1er cycle
	Droit	1er cycle
	Education physique	1er cycle
	Médecine	1er cycle
	Médecine dentaire	1er cycle
	Pharmacie	1er cycle
	Psychologie	1er et 2e cycles
	Relations industrielles	1er cycle
	Sciences infirmières	1er cycle
	Service social	1er cycle
	Théologie	1er cycle
McGill	Agriculture	1er cycle
	Architecture	1er cycle
	Commerce	1er cycle
	Dentistry	1er cycle
	Engineering	1er cycle
	Industrial relations	1er cycle
	Law	1er cycle
	Library studies	2e cycle

ANNUAIRES UNIVERSITAIRES CONSULTES

Université	Programme	Niveau
McGill (suite)	Médecine	1er cycle
	Nursing	1er cycle
	Nutrition	1er cycle
	Psychology	1er cycle
	Physical education	1er cycle
	Social work	1er cycle
	Theology	1er et 2e cycles
de Montréal	Administration (HEC)	1er cycle
	Aménagement (urbanisme)	2e cycle
	Architecture	1er cycle
	Bibliothéconomie	2e cycle
	Criminologie	1er cycle
	Design industriel	1er cycle
	Droit	1er cycle
	Education physique	1er cycle
	Génie (polytechnique)	1er cycle
	Médecine	1er cycle
	Médecine dentaire	1er cycle
	Médecine vétérinaire	1er cycle
	Nursing	1er cycle
	Nutrition	1er cycle
	Optométrie	1er cycle
	Pharmacie	1er cycle
	Psychologie	1er et 2e cycles
	Réadaptation (ergothérapie)	1er cycle
	Relations industrielles	1er cycle
	Service social	1er cycle
	Théologie	1er cycle
du Québec à Chicoutimi	Administration	1er cycle
	Nursing	1er cycle
	Théologie	1er cycle
du Québec à Hull	Administration	1er cycle
	Nursing	1er cycle

ANNUAIRES UNIVERSITAIRES CONSULTES

Université	Programme	Niveau
du Québec à Hull (suite)	Sciences comptables	1er cycle
	Travail social	1er cycle
du Québec à Montréal	Administration	1er cycle
	Design	1er cycle
	Kinanthropologie	1er cycle
	Psychologie	1er et 2e cycles
	Sciences juridiques	1er cycle
	Sciences religieuses	1er cycle
	Travail social	1er cycle
du Québec à Rimouski	Administration	1er cycle
	Nursing	1er cycle
	Sciences religieuses	1er cycle
du Québec à Rouyn Noranda	Administration	1er cycle
	Sciences comptables	1er cycle
	Sciences infirmières	
	Travail social	1er cycle
du Québec à Trois Rivières	Administration	1er cycle
	Comptabilité	1er cycle
	Education physique	1er cycle
	Nursing	1er cycle
	Psychologie	1er et 2e cycles
Sherbrooke	Administration	1er cycle
	Droit	1er cycle
	Génie	1er cycle
	Kinanthropologie	1er cycle
	Médecine	1er cycle
	Psychologie	1er et 2e cycles
	Sciences comptables	1er cycle
	Service social	1er cycle
	Théologie	1er et 2e cycles

UNITES UNIVERSITAIRES CONSULTEES

Université	Faculté/département	Cycle	Personne consultée	Titre
Bishop	Administration	1er	M. Finton	directeur
	Psychology	1er	M. McKelvie	directeur
	Theology	1er	M. Forest	directeur
Concordia	Commerce	1er	M. Gown	directeur
	Engineering	1er	M. Giguère	directeut
	Library studies	1er	Mme Galler	directeur
	Nursing		Mme Kareen	directeur-adjoint
	Psychology	1er & 2e	M. Segalourtz	directeur
	Urban studies	2e	M. Melamed	directeur
	Theology	1er	M. Fayey	professeur
Laval	Administration	1er	M. Bellehumeur	directeur
	Agronomie	1er	M. Proulx	dir.(économie rurale)
	Architecture	1er	M. Baker	directeur
	Droit	1er	M. Belleau	doyen
	Education physique	1er	M. Bérubé	directeur
	Médecine	1er	M. Warren	directeur
	Médecine dentaire	1er	M. Simard	directeur
	Nutrition	1er		
	Pharmacie	1er		
	Psychologie	1er & 2e	M. Desrosiers	directeur
	Relations industrielles	1er	M. Mercier	professeur
	Sciences infirmières	1er	Mme Fortier	directeur
	Service social	1er	Mme Arneault	directeur-adjoint
	Théologie	1er	M. Godette	doyen
McGill	Agriculture	1er	M. Lloyd	doyen
	Architecture	1er	M. Drummond	directeur
	Commerce	1er	M. Calantone	professeur
	Dentistry	1er	M. Stamm	directeur

Annexe B

UNITES UNIVERSITAIRES CONSULTEES

Université	Faculté/département	Cycle	Personne consultée	Titre
McGill (suite)	Engineering	1er	M. Farnel	doyen
	Industrial relations	1er	Mme Godenberg	responsable (stage)
	Law	1er	M. Briarly	doyen
	Library studies	2e	Mme Session	directeur
	Medecine	1er	M. Dauphinee	vice-doyen
	Nursing	1er	Mme McKesey	professeur
	Nutrition	1er	M. Lloyd	doyen
	Psychology	1er & 2e	M. Rosner	professeur
	Psysical education	1er	M. Chomay	professeur
	Social work	1er	M. Katz	directeur
	Theology	1er & 2e	M. Hilchey	principal
de Montréal	Administration (H.E.C.)	1er	M. Faille	directeur (BAC)
	Aménagement (urbanisme)	2e	M. Davidson	doyen
	Architecture	1er	M. Marsan	directeur
	Bibliothéconomie	2e	M. Courrier	directeur
	Criminologie	1er	M. Carrière	directeur (stage)
	Design industriel	1er	M. Davidson	doyen
	Droit	1er	M. Comtois	doyen
	Education physique	1er	M. Boucher	responsable (stage)
	Génie (polytechnique)	1er	M. Tougas	directeur (études)
	Médecine	1er	M. Mathieu	directeur
	Médecine dentaire	1er	M. Lussier	doyen
	Médecine vétérinaire	1er	M. Lagacé	vice-doyen
	Nursing	1er	Mme Goyette	doyen
	Nutrition	1er	Mme Dalmé	professeur
	Optométrie	1er	M. Beaulne	directeur
	Pharmacie	1er	M. Braun	doyen
	Psychologie	1er & 2e	M. Acquille	responsable (stage)
	Réadaptation (ergothérapie)	1er	Mme Forget	resp. (ergothérapie)
	Réadaptation (physiothérapie)	1er	Mme Goulet	resp. (physiothérapie)

Annexe B
(suite)

UNITES UNIVERSITAIRES CONSULTEES

Université	Faculté/département	Cycle	Personne consultée	Titre
de Montréal (suite)	Relations industrielles	ler	M. Brizard	responsable (stage)
	Service social	ler	M. Ricardo	directeur
	Théologie	ler	M. Milot	responsable (stage)
du Québec à Chicoutimi	Administration	ler	Mme Maltais	attachée d'adminis.
	Nursing	ler	Mme Tremblay	professeur
	Théologie	ler	M. Ménard	directeur
du Québec à Hull	Administration	ler	M. Vincent	directeur des prog.
	Nursing	ler	M. Vincent	directeur des prog.
	Sciences comptables	ler	M. Vincent	directeur des prog.
	Travail social	ler	M. Vincent	directeur des prog.
du Québec à Montréal	Administration	ler	M. Forcuit	directeur
	Design	ler	Mme Beaulieu-Greene	directeur
	Kinanthropologie	ler	M. Gendreau	responsable (stage)
	Psychologie	ler & 2e	M. St-Denis	professeur
	Sciences juridiques	ler	M. Couillard	responsable (stage)
	Sciences religieuses	ler	M. Pradis	directeur
	Travail social	ler	Mme Thibodeau	responsable (stage)
du Québec à Rimouski	Administration	ler	Mme Lambert	directeur
	Nursing	ler	M. Rajotte	directeur
	Sciences religieuses	ler	M. Thériault	directeur
du Québec à Rouyn Noranda	Administration	ler	M. Charbonneau	directeur
	Sciences comptables	ler	M. Charbonneau	directeur
	Sciences infirmières			
	Travail social	ler	M. Roberge	directeur

Annexe B
(suite)

UNITES UNIVERSITAIRES CONSULTEES

Université	Faculté/département	Cycle	Personne consultée	Titre
du Québec à Trois Rivières	Administration	1er	M. Daigle	vice-doyen
	Comptabilité	1er	M. Daigle	vice-doyen
	Education physique	1er	M. Caron	directeur
	Nursing	1er	Mme Migneron	directeur
	Psychologie	1er & 2e	M. Ptito	directeur
Sherbrooke	Administration	1er	M. Désilet	directeur
	Droit	1er	M. Dussault	vice-doyen
	Génie	1er	M. Delisle	doyen
	Kinanthropologie	1er	M. Roy	doyen
	Médecine	1er	M. Lévesque	secrétaire de la Fac.
	Psychologie	1er & 2e	M. St-Arneault	professeur
	Sciences comptables	1er	M. Désilet	directeur
	Service social	1er	M. Rodriguez	directeur
	Théologie	1er & 2e	M. Filion	doyen

Annexe B
(suite)

GROUPES PROFESSIONNELS CONSULTES

Corporation professionnelle des Administrateurs Agréés

Ordre des Agronomes

Ordre des Architectes

Barreau

Ordre des Comptables Agréés

Corporation professionnelle des Conseillers en relations industrielles

Ordre des Dentistes

Corporation professionnelle des Diététistes

Corporation professionnelle des Ergothérapeutes

Ordre des Infirmières et Infirmiers

Ordre des Ingénieurs

Corporation professionnelle des Médecins

Ordre des Médecins Vétérinaires

Chambre des Notaires

Ordre des Optométristes

Ordre des Pharmaciens

Corporation professionnelle des Physiothérapeutes

Corporation professionnelle des Psychologues

Corporation professionnelle des Travailleurs Sociaux

Corporation professionnelle des Urbanistes

COMMISSION D'ETUDE SUR LES UNIVERSITES

Entrevue avec les doyens et directeurs de départements

Questions soumises

A. Programmes

1.0 Proportion théorique /pratique

1.1 facteur(s) décisionnel(s)

2.0 Pratique

2.1 composantes:
- étude de cas
- simulations
- visites encadrées
- stages
- internats
- .....

2.2 formes et modalités:
- cliniques
- milieu
- système coopératif
- .....

2.3 longueur et répartition:
- moment du programme
- multiples temps
- somme du temps
- .....

2.4 encadrement:
- professeur de faculté
- praticien du milieu
- professeur/praticien
- .....

2.5 évaluation:
- base
- acteurs: professeurs, praticiens, stagiaires
- échecs ?
- .....

2.6 Milieu de stage:
- critères de choix
- .....

2.7 Administration :
- au niveau de la faculté
- .....

B. Corporation, association, profession

1.0 Rôle de la corporation dans la préparation du programme

2.0 Rôle particulier pour l'aspect pratique du programme

3.0 Situation des diplômés au sortir de l'Université pour entrer dans la profession

Philippe Dupuis

SYNTHESE DE LA CONSULTATION DANS LES UNIVERSITES
(forme A)

Annexe E

88.

UNIVERSITE _____ Faculté-école _____ Répondant _____

Titre _____

Conditions d'admission

Durée du programme

Proportion du programme en pratique

- Obligatoire ☐ Optionnel ☐

- Forme

- Supervision - évaluation

- Particularités

- Rôle du groupe professionnel

non-professionnalisé ☐ exclusif ☐

professionnalisé restreint ☐

SYNTHESE DE LA CONSULTATION DANS LES UNIVERSITES (forme B) Annexe F

PROGRAMME _____

UNIVERSITES _____

- Conditions d'admission

_____

_____

- Durée du programme

_____

- Proportion du programme en pratique

_____

- Obligatoire ☐ Optionnel ☐

- Forme

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

- Supervision - évaluation

_____

_____

_____

- Particularités

_____

- Rôle du groupe professionnel

non-professionnalisé ☐ Titre et ☐ champs réservés
Titre réservé ☐

_____

_____

_____

_____